



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
MINISTRE DE L'AGRICULTURE



Programme d'Appui au Développement Rural Inclusif et Résilient - PADRIR

APPEL À MANIFESTATION D'INTERET (Sociétés de conseil)

Intitulé de la mission : Recrutement d'un consultant-firme chargée de la réalisation des études techniques et d'impacts environnemental et social (EIES) pour les travaux de réhabilitation de travaux de 700 km des tronçons de la RN 31 (Lubutu – Punia – Kailo - Kindu –Kayuyu - Kasongo) et de la RN 2 (Kasongo – Samba – Molowe (frontière avec la province de la Lomami) et les infrastructures dans la province du Maniema.

Numéro de référence : 21117

Date de publication : 02/05/2024

I. CONTEXTE DE LA MISSION

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo a initié le Programme d'Appui au Développement Rural Inclusif et Résilient (PADRIR) pour un montant total de 130, 459 Millions USD avec l'appui financier du Fond International de Développement Agricole, du Fonds pour le Développement International de l'Organisation des Pays Exportateurs du Pétrole (OFID) et la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA). Le PADRIR couvre les provinces du Kasai Central, Kasai Oriental, Lomami et Maniema et doit cibler 330800 personnes correspondant à 56800 ménages.

Le PADRIR a pour objectif de développement de contribuer à la réduction de la pauvreté rurale et à l'amélioration des revenus des petits producteurs (particulièrement les jeunes et les femmes), de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et de la résilience au changement climatique. De façon spécifique, il s'agit d'améliorer les conditions socioéconomiques à travers : (i) la réhabilitation des routes principales et des pistes rurales ; (ii) l'appui au développement des chaînes de valeur agricole (production et transformation) ; (iii) l'accès au marché et aux services sociaux de base (eau potable, santé, éducation).

Le PADRIR est structuré en 3 composantes : (i) Composante 1: Appui à la production, commercialisation et structuration des filières résilientes ; (ii) Composante 2 : Développement des infrastructures rurales climato-résilientes dont la dorsale Kananga-Mbuji-Mayi-Kabinda-Lubao-Kasongo-Kindu-Lubutu de 1300 km constituée des routes nationales RN32 et RN31 traversant les provinces du Kasai central, Kasai-Oriental-Lomami et Maniema; (iii) Coordination, gestion et suivi-évaluation.

Le financement du FIDA est destiné entre autres à la réhabilitation des pistes rurales et la construction et installation des structures d'approvisionnement des intrants, des sièges des organisations des producteurs, et les Aménagements hydroagricoles , tandis que celui de l'OFID (Accord de prêt No15153P en date du 24 juin 2022) d'un montant de 25 Millions de Dollars US est destinée aux investissements de la réhabilitation de la dorsale (tronçons des routes nationales RN31 et RN2) dans la province du Maniema avec des infrastructures connexes de marché et de points d'eau au profit des OPF et des communautés riveraines ainsi que la construction d'infrastructures socioéconomiques (points d'eau potable, centre de santé et écoles et centres d'éducation nutritionnelle).

Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de Prêt OFID, soit utilisée pour effectuer les paiements des prestations au titre du marché de recrutement du bureau d'études devant assurer les

études techniques et d'impacts environnemental et social (EIES) ainsi que le contrôle et surveillance des travaux de réhabilitation de 700 km des tronçons de la RN 31 (Lubutu – Punia – Kailo – Mali - Kindu – Kayuyu - Kasongo) et de la RN 2 (Kasongo – Kayuyu – Kunda - Samba – Molowe (frontière avec la province de la Lomami) et les infrastructures connexes dans la province du Maniema.

II. OBJET ET ETENDU DU MANDAT

Le présent avis a pour objet de faire un appel à candidature de consultants- Firms qualifiés en vue d'établir une liste restreinte pour réaliser les prestations d'études techniques et d'Impact Environnemental et Social (EIES) pour les travaux de réhabilitation de 700 km des tronçons de la RN 31 (Lubutu – Punia – Kailo – Mali - Kindu – Kayuyu – Kunda - Kasongo) et de la RN 2 (Kasongo – Samba – Molowe (frontière avec la province de la Lomami) et les infrastructures dans la province du Maniema.

Les prestations d'études techniques auront une durée d'exécution maximale de six (6) mois et comporteront :

- Des études de faisabilité APS des tronçons de RN31 & RN2 visés ci – haut, sur la base d'investigations de terrain (collecte données socio-économiques, trafic, topographie, hydrologie, identification de carrières...) assorties de propositions de variantes ;
- Des études d'Avant-projet détaillé (APD) y compris des études de base (topographie, géotechnique, hydrologie/hydraulique, calcul des structures, ...) des variantes retenues ;
- Des études d'impacts environnemental et social avec élaboration de PGES ;
- L'élaboration du Dossier d'appel d'offres de travaux de réhabilitation.

La mission d'études techniques couvrira quatre tronçons de route nationale (RN) dont (3) en terre et (1) en asphalte (chaussée souple) totalisant 700 km répartis comme suit :

- (i) Tronçon 1 (RN31) : Lubutu – Punia – Kailo- Mali (route en terre) : 314 km
- (ii) Tronçon 2 (RN 31) : Mali – Kindu (vieille chaussée en asphalte) : 36 km
- (iii) Tronçon 3 (RN31) : Kindu – Kayuyu – Kunda – Kasongo (route en terre) : 230 km
- (iv) Tronçon 4 (RN 2) : Kasongo – Samba – Molowe (Frontière avec la Lomami) (RT) : 120 km.

III. CONTENU DU DOSSIER A SOUMETTRE & CRITERES DE SELECTION

3.1. Contenu du dossier à soumettre

Chaque candidat soumettra un dossier complet comportant une Note de présentation du consultant ainsi que tous les documents légaux et toutes les références nécessaires permettant d'apprécier son existence légale, sa qualification, ses capacités technique et financière et ses références professionnelles selon les critères ci-dessous définis.

Des sociétés de conseils peuvent constituer entre elles des consortiums /groupements sous la forme d'une co-entreprise et soumettre des dossiers communs de candidature avec tous les actes formels de groupement et de désignation des mandataires.

3.2. Critères de sélection

Les soumissionnaires seront sélectionnés sur la base des critères suivants :

N°	CRITERES, SOUS-CRITERES	POINTS
I	EXPERIENCE DES CONSULTANTS	
	Présentation générale du Consultant	
I-1	<p>Cette section devrait fournir des informations générales sur le Consultant permettant au Maître d'Ouvrage d'en avoir une vue d'ensemble sur ses compétences et ses expériences. Aussi, elle doit comporter l'organisation du management du consultant, ses différents moyens (matériel et logiciels, humains, ...).</p> <p>Cette section sera notée sur base d'une appréciation qualitative du comité d'experts.</p>	20 points
I-2	<p>Expérience générale des missions en études des travaux de réalisation des ouvrages de mobilisation des eaux, aménagement hydro-agricole, Routes etc., en tant que cabinet principal :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Chaque expérience / marché dans l'un des domaines ci – dessus ou toute autre activité similaire ou connexe est notée 5 points jusqu'à concurrence du total des points prévus <p>NB :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour considérer une expérience, elle doit être prouvée par une copie d'attestation de bonne fin d'exécution délivrée par le Maître d'ouvrage concerné et la copie • Sont considérées expériences générales, des missions d'études des travaux de réalisation des ouvrages de mobilisation des eaux, aménagement hydro-agricole, Routes etc..., réalisées en tant que cabinet principal pendant les 10 dernières années 	30 points
I-3	<p>Expérience spécifique en missions d'études des travaux de réalisation des routes (Routes Rurales et Routes en Terres), en tant que cabinet principal :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Chaque expérience / marché dans le domaine des études techniques en vue de la réalisation des travaux de routes (Routes Rurales et Routes en Terres) est notée 10 points jusqu'à concurrence du total des points prévus <p>NB :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour considérer une expérience, elle doit être prouvée par une copie d'attestation de bonne fin d'exécution délivrée par le Maître d'ouvrage • Sont considérées expériences spécifiques, des missions d'études en vue des travaux de réalisation des routes (Routes Rurales et Routes en Terres) réalisées par le cabinet pendant les 10 dernières années 	50 points
Points totaux		100 points

IV. INFORMATIONS ET DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires par courriel à l'adresse ci-après : irmatamobonda@gmail.com le 13.10.2024 A 14h30 (Heure de Kindu) au plus tard. Le client répondra à toutes les demandes d'éclaircissements avant le 16.10.2024 14h30 (Heure de Kindu) à l'adresse indiquée ci - dessous.

Les Dossiers de candidature, rédigés en langue française, doivent parvenir, de préférence, par courrier physique à l'adresse ci-dessous au plus tard le : 20/10.2024 à 14 h 30 précises (Heures de Kindu/RDC) et porter clairement la mention « *AMI N°21117 – Services de Consultants pour le*

recrutement de consultant -firme chargée de la réalisation des études techniques et d'impacts environnemental et social (EIES) pour les travaux de réhabilitation de 700 km des tronçons de la RN 31 (Lubutu – Punia – Kailo - Kindu –Kayuyu - Kasongo) et de la RN 2 (Kasongo – Samba – Molowe (frontière avec la province de la Lomami) et les infrastructures dans la province du Maniema.

Adresse de l'UCP/Kindu :

Programme d'Appui au Développement Rural Inclusif et Résilient, PADRIR, Coordination Provinciale de Kindu

A l'attention du Coordonnateur Provincial

Adresse : Boulevard Joseph Kabila, Q/Hewa Bora, C/Kasuku,

Ville : Kindu

Pays : République Démocratique du Congo.

Courriel : ucpkindu.padrir@gmail.com

Téléphone : (+243)814618885/(+243)997737105

Fait à Kindu, le 02.10.2024


Alphonse MATA-MOWANGI MOBONDA
Coordonnateur Provincial


[Retour à la liste](#)
